



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable
de la Vallée d'Eure

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2021

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

CARTE SCHEMATIQUE

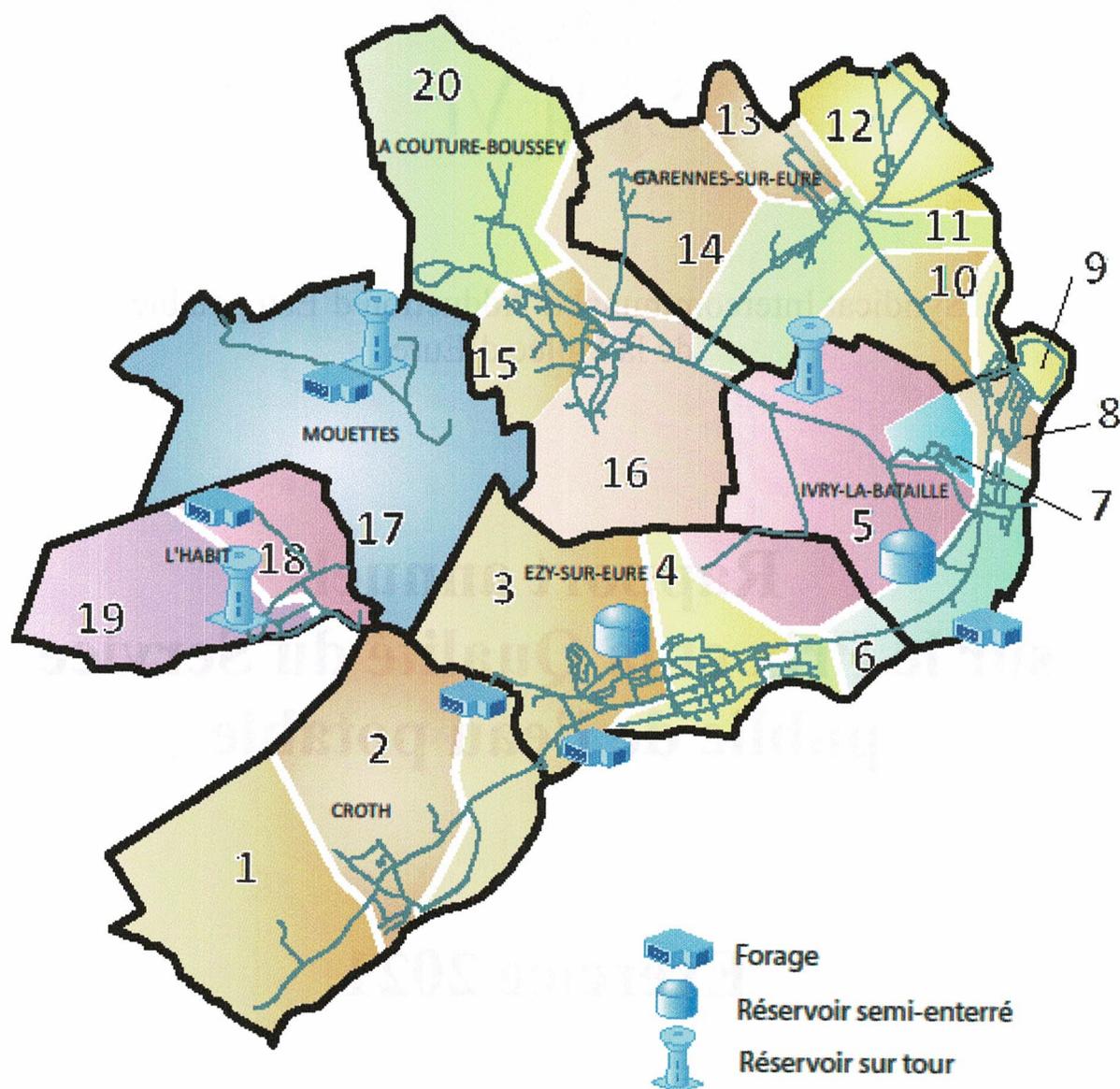


Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	4
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	4
1.2.	Mode de gestion du service	5
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	6
1.4.	Nombre d'abonnés.....	6
1.5.	Eaux brutes	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	7
1.5.2.	Volume produit et mis en distribution.....	7
1.6.	Eaux traitées.....	8
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	8
1.6.2.	Volumes vendus au cours de l'exercice	8
1.6.3.	Autres volumes	9
1.6.4.	Volume consommé autorisé	9
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	9
2.	Tarification de l'eau et recettes du service	10
2.1.	Modalités de tarification	10
2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	11
2.3.	Recettes.....	14
3.	Indicateurs de performance	15
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	15
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2).....	15
3.3.	Indicateurs de performance du réseau	17
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	17
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	18
3.3.3.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	19
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	19
4.	Financement des investissements.....	20
4.1.	Branchements en plomb.....	20
4.2.	Montants financiers.....	20
4.3.	État de la dette du service	20
4.4.	Amortissements	21
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	21
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	21
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	22
5.1.	Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	22
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	22
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	23

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

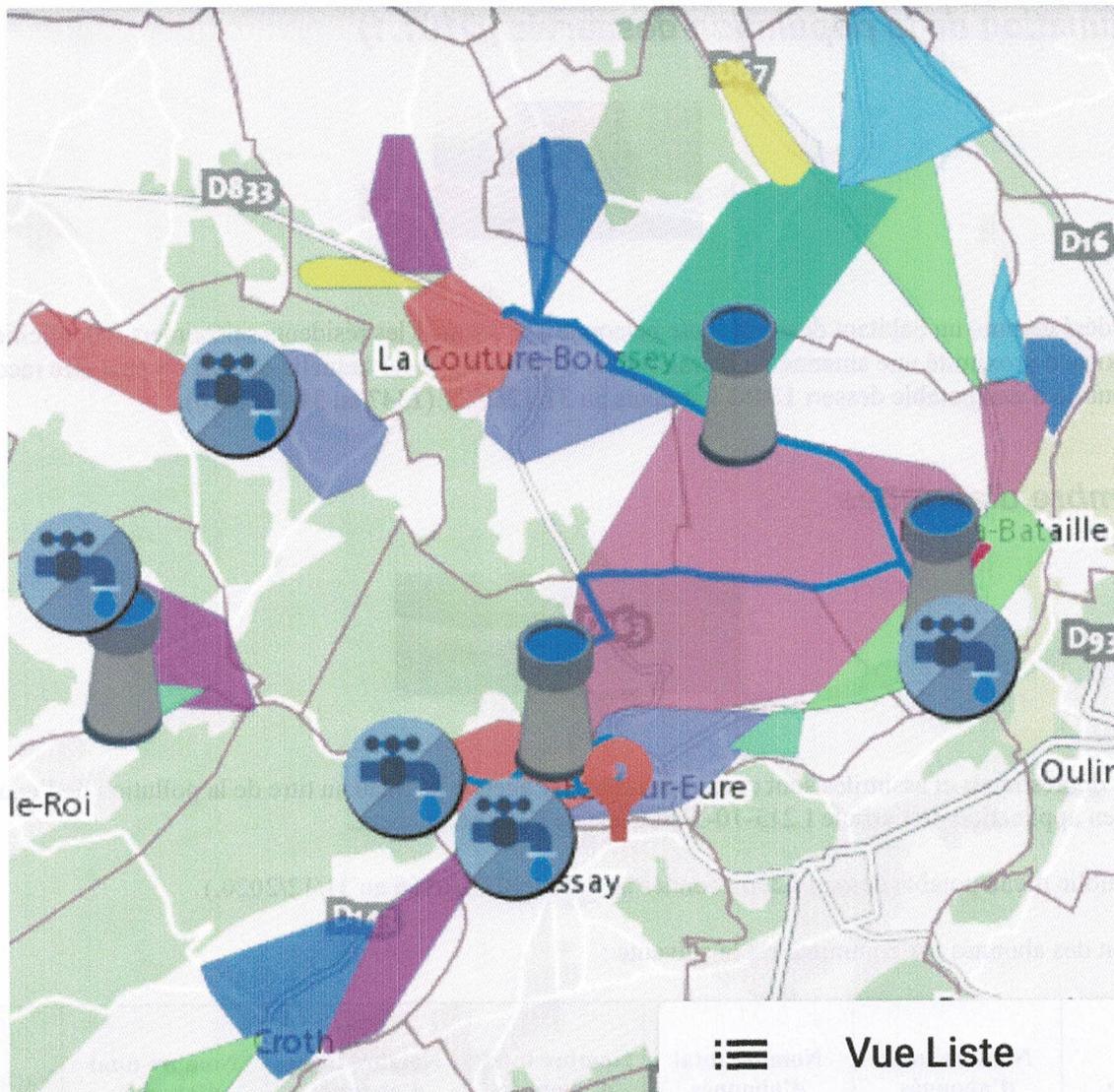
- Nom de la collectivité : SIAE DE LA VALLEE D'EURE
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : syndicat mixte fermé
- Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi : Le SIAE de la Vallée d'Eure regroupe les communes de :
 - CROTH,
 - GARENNES-SUR-EURE,
 - L'HABIT,
 - MOUETTES.
 - EZY-SUR-EURE,
 - IVRY-LA-BATAILLE,
 - LA COUTURE-BOUSSEY,
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution Oui, date d'approbation* : Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 09/09/2011 Non

* Approbation en assemblée délibérante



1.2. Mode de gestion du service



- Le service est exploité en
- régie
 - régie avec prestataire de service
 - régie intéressée
 - gérance
 - délégation de service public : affermage
 - délégation de service public : concession

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA-EAU.
- Date de début de contrat : 10/09/2011
- Date de fin de contrat : 09/09/2023
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1- Avenant guichet unique et nouvelles obligations DICT, révision tarifaire, complément au BP travaux (29/07/2013).
- Nature exacte de la mission du prestataire : Gestion de service & des abonnés. Mise en service, entretien, renouvellement.

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domicilié dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le service public d'eau potable dessert **13463** habitants au 31/12/2021 (**1347** au 31/12/2020).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **6236** abonnés au 31/12/2021 (**6166** au 31/12/2020.)

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en % N/N-1
CROTH	589	596	605	611	628	2.8
EZY-SUR-EURE	1 711	1 708	1722	1710	1743	1.9
GARENNES-SUR-EURE	896	910	922	932	938	0.6
IVRY-LA-BATAILLE	1 253	1 238	1255	1251	1256	0.4
L'HABIT	250	250	247	248	249	0.4
LA COUTURE-BOUSSEY	1 011	1 017	1032	1035	1041	0.6
MOUETTES	378	379	375	378	380	0.5
Total	6 089	6099	6159	6165	6235	1.13

1.5. Eaux brutes



1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable prélève **908 657m³** pour l'exercice 2021 (**967 492m³** pour l'exercice 2020).

Ressource	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Indice de protection de la ressource en %	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Forage Les Fontaines à IVRY LA BATAILLE	Souterraine	2000 m ³ / jour 300 m ³ /h	80	556 153	489 232	-12.03
Forage Forêt de Roseux à CROTH	Souterraine	1800 m ³ /j 60 m ³ /h	60	241 595	256 012	6.0
Forage du Pont Saint Jean à EZY SUR EURE	Souterraine	109 500 m ³ /an 60 m ³ /jour	80	86 898	83 766	-3.6
Forage Le Bois de l'Etang à L'HABIT	Souterraine	600 m ³ /jour 30 m ³ /h	80	30 178	22 644	-25.0
Réservoir à MOUETTES	Souterraine	400 m ³ /jour 20 m ³ /h	80	52 668	57 003	8.2
Total				967 492	908 657	-6.1

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100 %.

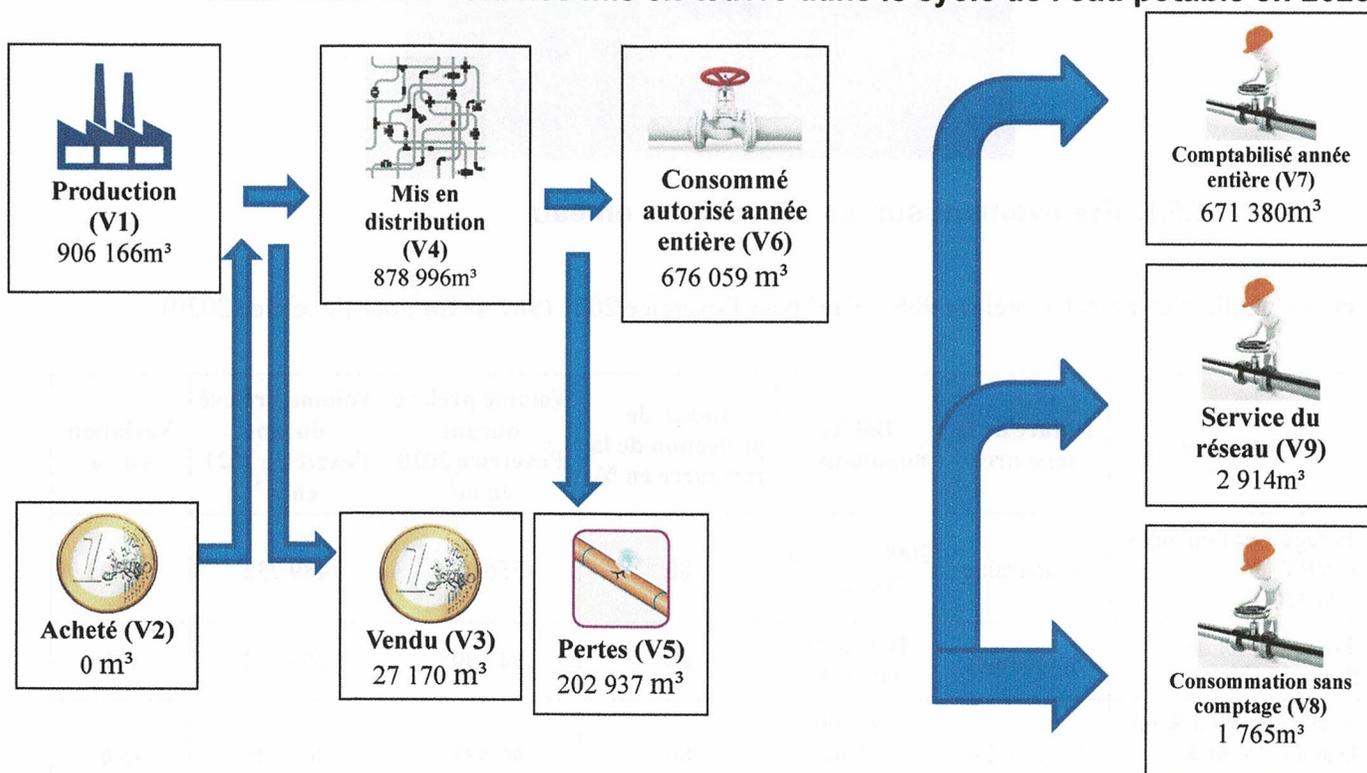
1.5.2. Volume produit et mis en distribution



Production	Volume 2020 en m ³	Volume 2021 en m ³
Volume prélevé sur l'ensemble des ouvrages	967 492	908 657
Besoin des usines	0	0
Volume produit	967 492	906 166
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	35 179	27 170
Volume acheté	0	0
Volume mis en distribution	932 313	878 996

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020



1.6.2. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m³	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	669 187	635 744	-5.0
Abonnés non domestiques	4 925	2 251	-54.3
Total vendu aux abonnés (V7)	674 112	637 995	-5.4
Total vendu à d'autres services (V3)	35 179	27 170	-22.8

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



1.6.3. Autres volumes

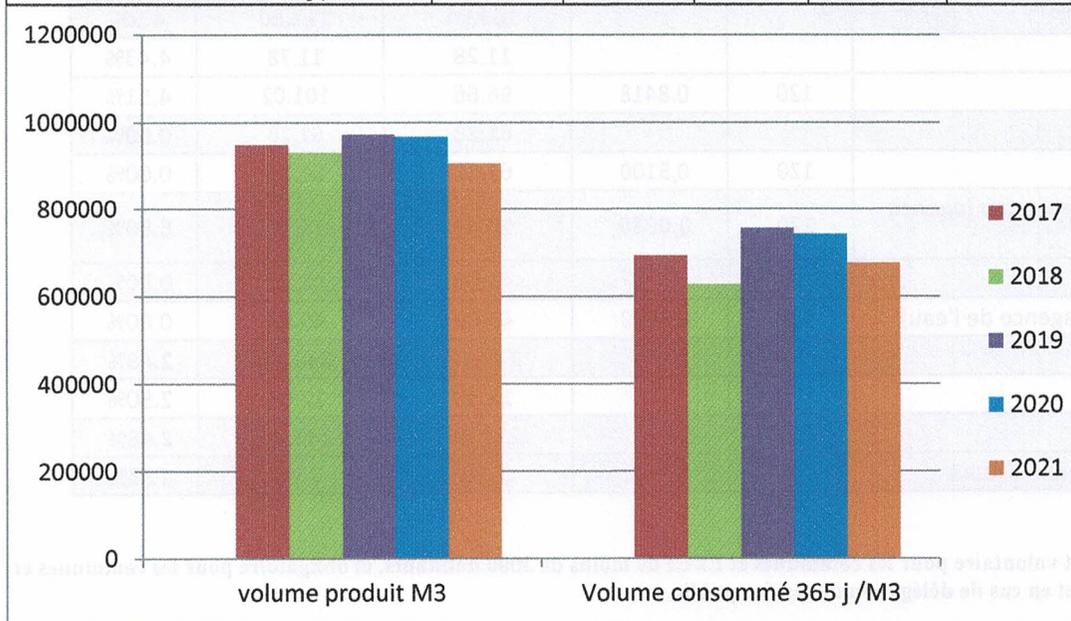
	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	1 917	1 765	-8.61
Volume de service (V9)	2 328	2 914	+20.10

1.6.4. Volume consommé autorisé



	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	741 728	676 059	-9.71

	2017	2018	2019	2020	2021
volume produit M ³	949 005	931 358	972 581	967 492	906 166
Volume consommé 365 j /M ³	693 188	627 536	756 150	741 728	676 059



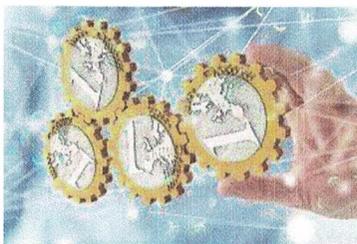
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **144,621** kilomètres au 31/12/2021. (145 055 en 2020).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 45 € au 01/01/2020
45 € au 01/01/2021

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2022	N/N-1
Part délégataire			107.94	112.80	4.5%
Abonnement			11.28	11.78	4.43%
Consommation	120	0.8418	96.66	101.02	4.51%
Part syndicale			61.20	61,20	0.00%
Consommation	120	0,5100	61.20	61,20	0.00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0930	10.44	11.16	6.90%
Organismes publics			45.60	45.60	0.00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3800	45.60	45.60	0.00%
Total € HT			225.18	230.76	2.48%
TVA			12.38	12.69	2.50%
Total TTC			237.56	243.45	2.48%
Prix TTC du service au m3 pour 120m3			1.98	2.03	2.53%

⁽¹⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 07/07/2012 effective à compter du 18/08/2012 fixant les tarifs du service d'eau potable et les frais d'accès au service.

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2020 sont de 665 165m³/an (709 291m³/an en 2020).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Nouveau contrat :
- Abonnement à 11.78 € (semestriel).
 - Partie proportionnelle délégataire de 0,8418 €/m³
 - Partie proportionnelle Syndicale : 0.51€/ m³ (idem 2018).

CROTH / LA COUTURE BOUSSEY	m ³	Prix au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1 en %
Production et distribution de l'eau			179.58	185.16	3.01%
Part délégataire			107.94	112.80	4.30%
Abonnement			11.28	11.78	4.24%
Consommation	120	0.8418	96.66	101.02	4.31%
Part syndicale			61.20	61.20	0.00%
Consommation	120	0,5100	61.20	61.20	0.00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0.0930	10.44	11.16	6.45%
Collecte et dépollution des eaux usées			352.80	352.80	0.00%
Part communale			352.80	352.80	0.00%
Consommation	120	2.94	352.80	352.80	0.00%
Organismes publics et TVA			80.18	80.49	0.39%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0.38	45.60	45.60	0.00
Modernisation du réseau de collecte	120	0.1850	22.20	22.20	0.00
TVA			12.38	12.69	2.44%
TOTAL € TTC			612.56	618.45	0.95

EZY SUR EURE	m³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1 en %
Production et distribution de l'eau			179.58	179.58	0
Part délégataire			107.94	107.94	0.00
Abonnement			11.28	11.28	0.00
Consommation	120	0.8055	96.66	96.66	0.00
Part syndicale			61.20	61.20	0.00
Consommation	120	0,5100	61.20	61.20	0.00
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0.0870	10.44	10.44	0.00
Collecte et dépollution des eaux usées			340.77	352.70	3.50
Part autre(s) délégataire(s)			55.84	57.80	3.51
Abonnement			55.84	57.80	3.51
Part communale			284.93	294.90	3.50
Consommation	120	2.4575	284.93	294.90	3.50
Organismes publics et TVA			116.48	116.48	0.00
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0.3800	45.60	45.60	0.00
Modernisation du réseau de collecte	120	0.1850	22.20	22.20	0.00
TVA			48.68	48.68	1.00
TOTAL € TTC			636.83	649.95	2.06

GARENNES SUR EURE	m³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1 %
Production et distribution de l'eau			179.58	185.16	3.11
Part délégataire			107.94	112.80	4.50
Abonnement			11.28	11.78	4.43
Consommation	120	0.8418	96.66	101.02	4.51
Part syndicale			61.20	61.20	0.00
Consommation	120	0,5100	61.20	61.20	0.00
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0930	10.44	11.16	6.90
Collecte et dépollution des eaux usées			358.84	358.84	0.00
Part autre(s) délégataire(s)			48.04	48.04	0.00
abonnement			48.04	48.04	0.00
Part communale			310.80	310.80	0.00
Consommation	120	2.5900	310.80	310.80	0.00
Organismes publics et TVA			59.93	60.24	0.52
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26.40	26.40	0.00
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1850	22.20	22.20	0.00
TVA			11.33	11.64	2.74
TOTAL € TTC			598.35	604.24	0.98

IVRY LA BATAILLE	m³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1 En %
Production et distribution de l'eau			179.58	185.16	3.11
Part délégataire			107.94	112.80	4.50
Abonnement			11.28	11.78	4.43
Consommation	120	0.8418	96.66	101.02	4.51
Part syndicale			61.20	61.20	0.00
Consommation	120	0.5100	61.20	61.20	0.00
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0.0930	10.44	11.16	6.90
Collecte et dépollution des eaux usées			395.90	409.72	3.49
Part autre(s) délégataire(s)			79.66	83.20	4.44
Abonnement			79.66	83.20	4.44
Part communale			316.24	326.52	3.25
Abonnement			30.18	30.44	0.86
Consommation	120	2.4673	286.06	296.08	3.50
Organismes publics et TVA			121.99	123.68	1.39
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0.3800	45.60	45.60	0.00
Modernisation du réseau de collecte	120	0.1850	22.20	22.20	0.00
TVA			54.19	55.88	3.12
TOTAL € TTC			697.47	718.56	3.02

L'HABIT / MOUETTES	m³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1 En %
Production et distribution de l'eau			179.58	184.44	2.71
Part délégataire			107.94	112.80	4.50
Abonnement			11.28	11.78	4.43
Consommation	120	0.8418	96.66	101.02	4.51
Part syndicale			61.20	61.20	0.00
Consommation	120	0,5100	61.20	61.20	0.00
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0.0870	10.44	10.44	0.00
Organismes publics et TVA			57.98	58.25	0.47
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0.3800	45.60	45.60	0.00
TVA			12.38	12.65	2.18
TOTAL € TTC			237.56	242.69	2.16

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

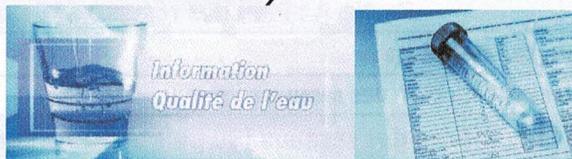
Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	323 079.77	315 855.43	-2.29%
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
<i>Total recettes de vente d'eau</i>			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (Antennes).	3 799.68	4 699.27	+19.14%
<i>Total autres recettes</i>			
Total des recettes	326 879.45	320 554.70	-1.97%

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers			
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau	630 167	608 107	-3.50 %
Recettes liées aux travaux à titre exclusif			
Recettes de produits accessoires			
<i>Total autres recettes</i>			
Total des recettes	630 167		-3.50%

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



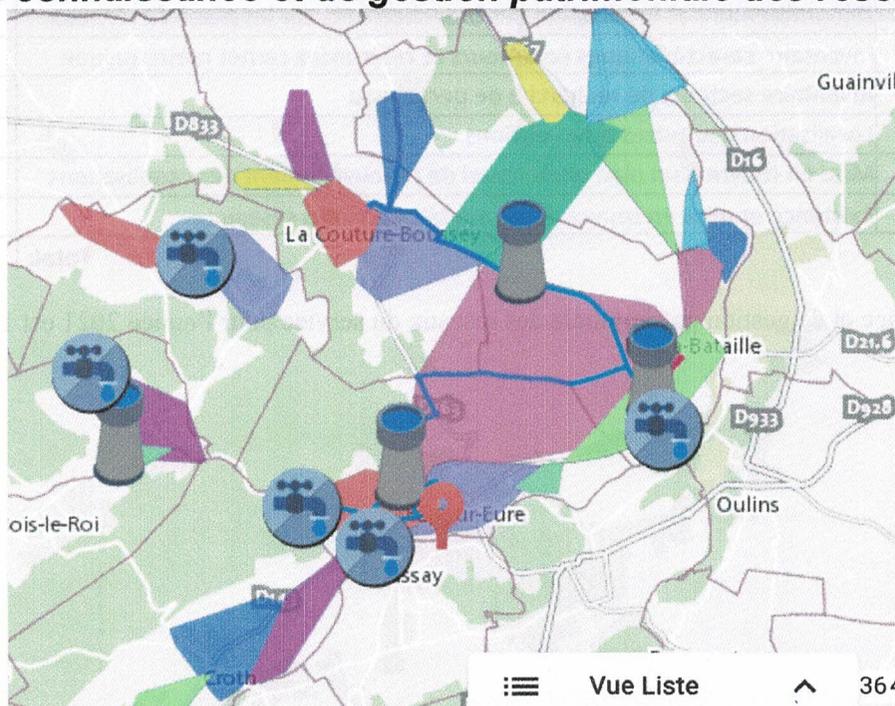
Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Taux de conformité
Microbiologie	307	0	100%
Paramètres physico-chimiques	3761	0	100 %

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau

		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95,14 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
Total Parties A et B		45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	110

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2021 est 110 points (90 points en 2020).

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

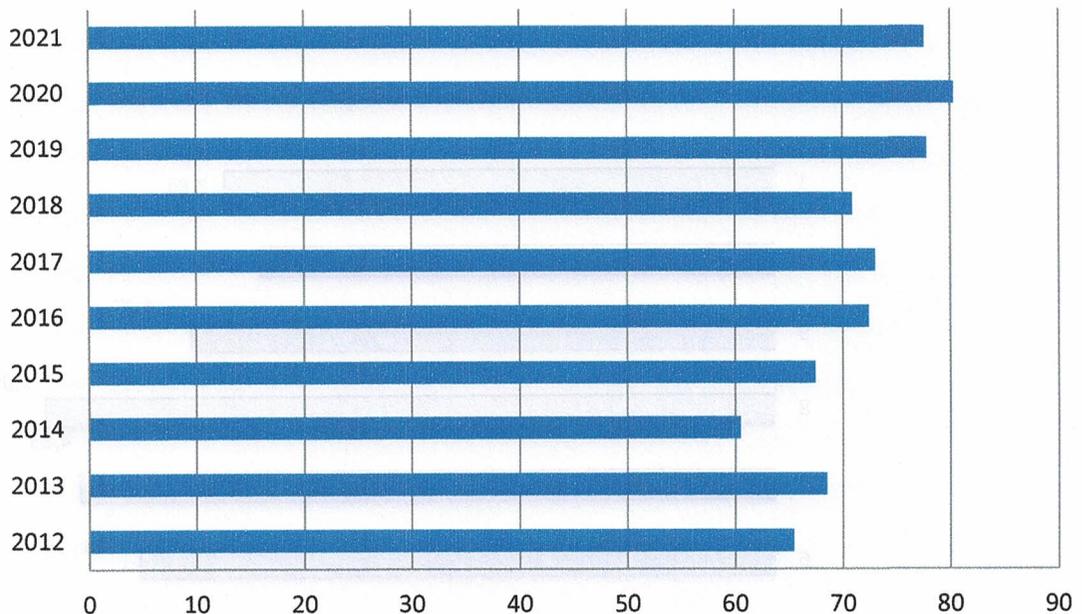


Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

Rendement du réseau %



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ Rendement du réseau %	65,4	68,5	60,5	67,45	72,4	73	70,9	77,8	80,3	77,6

Longueur canalisation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
144 811	143 022	145 789	145 664	145 237	144 217	144 217	144 217	144 217	144 217	144 217
Volume consommé 305 l/M ³	678 028	743 728	721 937	627 258	632 286	632 286	632 286	632 286	632 286	632 286
Volume mis en distribution/M ³	878 398	932 313	928 368	888 231	887 907	887 907	887 907	887 907	887 907	887 907
Indice linéaire M ³ /KM/1	3 84	3 22	4 07	2 09	4 22	4 22	4 22	4 22	4 22	4 22

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

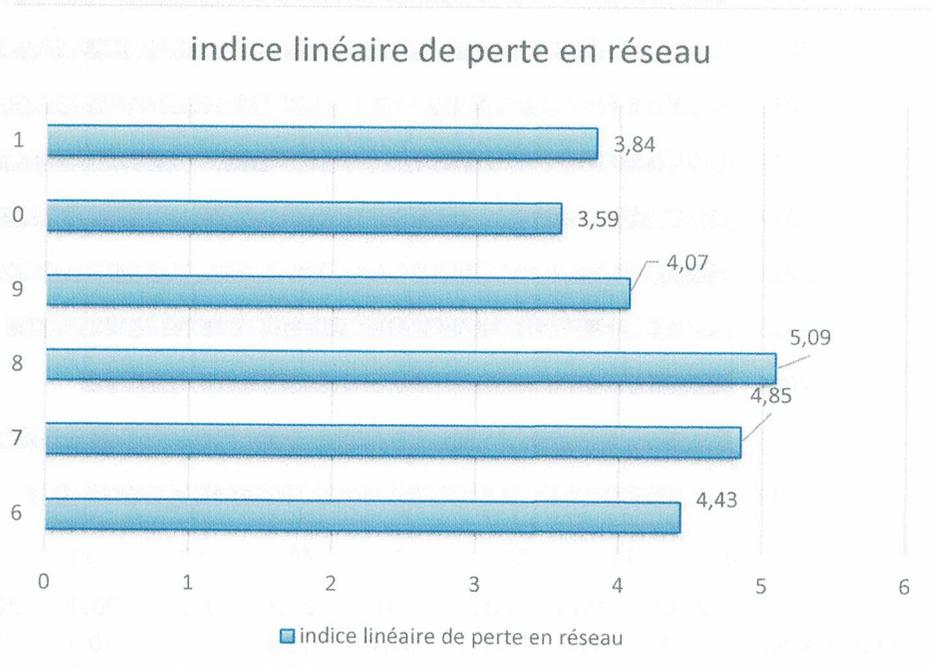
3.67 pour 2020 contre 3.93 en 2019

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire M³ / KM/J	4,52	4.85	5.09	4.07	3.59	3.84
Volume mis en distribution/M³	849 199	887 907	898 231	938 368	932 313	878 996
Volume consommé 365 j /M³	610 225	632 296	627 558	721 937	741 728	676 059
Longueur canalisation	144 517	144 537	145 664	145 769	145 055	144 621

3.3.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km	2.099	2.621	1.120	1.654	1.781	0.845

Au cours des 5 dernières années, 9.275 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable est de **1.07 %** (1.30 % en 2019).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80 %** (80 % en 2021).

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2017, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre total des branchements	5290	5 319
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	34	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	31	31
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	52.31%	0.00
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.6%	0.6%

4.2. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	466 043	331 641
Montants des subventions en €	0	0

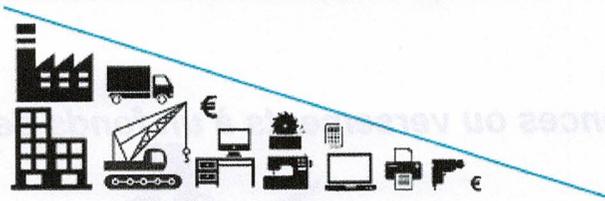
4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		28 201
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	7086
	en intérêts	1135

4.4. Amortissements



Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de 334 231 € (308 476 € en 2020).

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels 2021 en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

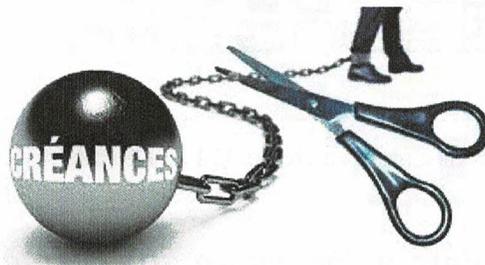
4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de 2022 en €	Montants réalisés 2021 en €
Renouvellement canalisation & branchements (2021 à 2025)	500 000	331 641

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

299 € ont été abandonnés pour l'année 2021.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

SANS OBJET.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 447	13 463
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1.98€	2.03
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	1 jour	1 jour
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90 points	110 points
P104.3	Rendement du réseau de distribution	80.30%	77.60%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3.67 m ³ /j/km	3.93m ³ /j/km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3.59m ³ /j/km	3.84m ³ /j/km
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1.28%	1.11%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	59	299

